

Accord CE/Chine relatix aux transports maritimes: adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne. Protocole

2008/0133(CNS) - 21/07/2009

La commission des transports et du tourisme a adopté, selon la procédure simplifiée (article 46, par. 1, du règlement), le rapport de M. Brian SIMPSON (SD, RU) approuvant telle quelle la proposition de décision du Conseil concernant la conclusion du protocole modifiant l'accord relatif aux transports maritimes entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Chine, d'autre part.